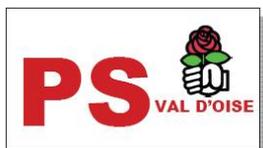


# DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE  
avec  
**FRANÇOIS  
HOLLANDE**



**SNES-FSU**

Maison des syndicats  
26 rue Francis Combes  
95000 Cergy

Ecouen, le 5 juin 2012

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu vos interpellations sur le système éducatif et qui concerne particulièrement le second degré.

Ainsi que François Hollande l'a rappelé tout au long de sa campagne, l'éducation est devenue, à juste titre, une préoccupation majeure de nos concitoyens.

Votre interpellation qui concerne des sujets aussi sensibles et complexes que le fonctionnement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement, des évolutions des métiers de l'enseignement et de l'éducation ou encore des salaires et des rythmes scolaires sont au cœur de notre réflexion.

Le collège, étape charnière a été le grand oublié des politiques éducatives. Quant à la réforme du lycée, elle a été menée de manière précipitée, sans formation des enseignants, sans cohérence et sans réflexion globale sur l'ensemble du lycée.

Plus grave, ces politiques éducatives ont entraîné le développement d'inégalités dans l'offre éducative sur le territoire et mis les lycées en concurrence.

François Hollande l'a dit : il ne conçoit pas une grande réforme de l'Education sans les principaux acteurs que sont les enseignants. C'est pourquoi, il s'est engagé à ouvrir dès l'été une grande négociation afin de préparer une grande loi d'orientation et de programmation à l'automne.

Si des évolutions doivent avoir lieu, c'est l'intérêt des élèves qui doit les guider et non l'idée, que nous récusons absolument, que les enseignants ne travaillent pas assez.

Dans cette négociation, qui sera placée sous l'autorité du Ministre de l'Education Nationale, Vincent Peillon, tout devra pouvoir être discuté. Les revendications de revalorisation, la revalorisation du métier de l'enseignant, la reconstruction des politiques de formation, la relance et la diffusion de la recherche pédagogique, les politiques de recrutement...

Avec François Hollande, je pense que l'école doit donner à tous et pas seulement à ceux qui se destinent à de longues études, pas seulement à ceux qui choisiront le baccalauréat général – un socle et une culture communs. Je sais les crispations, souvent légitimes, provoquées par la mise en œuvre du socle, dans son contenu comme dans son évaluation par l'illisible et bureaucratique livret de compétences. Il faudra le réformer profondément. **Le collège, étape essentielle, étape charnière, a été le grand oublié des politiques éducatives depuis trop longtemps.** La mixité scolaire, essentielle à la réussite de tous, devra redevenir un objectif au niveau territorial : c'est pourquoi François Hollande s'est engagé à rétablir **une sectorisation fondée sur ce principe.**

Je pense que chacun doit pouvoir construire ses choix positivement, avoir la possibilité d'acquérir les moyens de sa culture, de sa citoyenneté, de sa liberté, dans un collège qui réunit tous les enfants de la République. Tout autant que les savoirs dits scolaires, tout autant que l'éducation artistique et sportive, la culture technologique et professionnelle comme l'accompagnement de l'orientation sont dus à tous. C'est dans ce cadre que doit se faire le suivi individualisé des élèves : d'abord dans la classe et sur le temps scolaire.

Comme vous, j'estime qu'il est temps de rompre avec cette logique folle qui conduit à externaliser les missions de l'éducation nationale, notamment le traitement de la difficulté scolaire. **Cela pose d'ailleurs la question des rythmes éducatifs.** Il faudra que l'école y prête davantage attention. Je parle ici à la fois des rythmes d'apprentissages, qui ne sont pas les mêmes pour tous, et plus généralement des rythmes de vie. Les problématiques ne sont évidemment pas les mêmes à l'école primaire – où il faudra alléger la journée de classe, allonger la semaine et l'année scolaire, et dans le secondaire, où il faudra davantage réfléchir à une meilleure organisation de la journée, à l'intégration du temps de l'accompagnement du travail personnel dans des horaires scolaires aujourd'hui extrêmement lourds, et à une meilleure utilisation de la fin de l'année, trop souvent perdue pour les apprentissages.

Je suis favorable à la reconstruction des RASED, les enseignants seront mieux formés à repérer et accompagner les élèves en difficulté. Des dispositifs-relais et de « raccrochage » qui permettent de remotiver et rescolariser des élèves de collège, éventuellement de lycée, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire, seront généralisés. Lutter contre le décrochage est un enjeu majeur qui mérite mieux que des gesticulations répressives. Les mesures prises par Luc Chatel (suppression des allocations familiales...), injustes et inefficaces, font l'impasse sur l'objectif d'une éducation égale pour tous, en renforçant les inégalités sociales et éducatives de fait. On le sait, le déficit d'orientation ou l'orientation subie sont trop souvent à l'origine du décrochage. La formation initiale doit permettre aux élèves de passer d'une logique de l'orientation par défaut à une logique de parcours éducatif construit. Tout cursus, à partir de l'entrée au collège, devra comporter pour chaque élève un ensemble d'activités permettant une meilleure connaissance des métiers, carrières et formations, une véritable éducation à l'orientation. La formation initiale des enseignants devra donc intégrer cette dimension. Les missions des conseillers d'orientation psychologues – qui devront être en nombre suffisant – seront redéfinies pour accroître leur rôle de ressources auprès des équipes éducatives et de trait d'union avec le monde économique local. L'action des différents intervenants de l'orientation et de l'insertion professionnelle n'est pas suffisamment coordonnée et soutenue. C'est pourquoi nous souhaitons **créer un service public national de l'orientation**, territorialisé au niveau de la région, pour créer un rapprochement réel entre les opérateurs et organiser un continuum des différentes actions.

François Hollande souhaite restaurer la confiance entre la Nation et son école et **rendre leur dignité aux enseignants.** Cela commence par rappeler quelques évidences : nous maintiendrons évidemment le recrutement sur concours national. Nous voulons en finir avec ce que la droite appelle abusivement « autonomie ». Je ne suis pas favorable à l'évaluation des enseignants par le seul chef d'établissement et encore moins à leur recrutement par lui seul. Je souhaite que le dispositif Eclair ne soit pas conservé et que l'on revienne sur les textes concernant l'évaluation des enseignants. Il faut redonner du pouvoir d'agir aux équipes éducatives pour mener des projets, s'adapter aux enfants, dans un cadre défini clairement par l'Etat et avec des moyens garantis de manière pluriannuelle. Nous souhaitons donner un nouvel élan à la politique d'éducation prioritaire. Pour mener à bien ces projets, pour travailler en équipe, pour suivre individuellement

leurs élèves, nouer des relations avec les parents, les enseignants ont besoin de temps. C'est particulièrement vrai dans les établissements les plus difficiles où pourrait être étudiée la possibilité que les enseignants y aient moins d'heures de cours pour dégager davantage de temps pour la concertation et l'accompagnement des élèves.

**Les revendications sur les rémunérations sont légitimes.** Les hausses bien limitées des salaires, dont le ministre de l'Education nationale et le Président de la République ne cessent de se prévaloir, n'ont concerné qu'une petite minorité d'enseignants qui demeurent - ce n'est pas à l'honneur de notre pays - parmi les moins bien payés d'Europe après 15 ans d'ancienneté. La question salariale devra être posée, et nous y répondrons dès que la situation budgétaire le permettra.

Revaloriser les enseignants, c'est dire que le pays a besoin d'eux pour préparer son avenir - c'est pourquoi François Hollande s'est engagé à créer **60 000 postes sur la mandature**. Revaloriser les enseignants, c'est affirmer qu'être professeur ou personnel d'éducation est **un métier qui s'apprend**, tout au long de la carrière, et reconstruire en conséquence une formation initiale et continue digne de ce nom : ce sera l'une de nos priorités. C'est la proposition, dans le cadre des universités, de la création des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation, qui auront la charge de la formation professionnelle, initiale et continue, ainsi que de la relance et de la diffusion de la recherche pédagogique. Tous les professeurs, quels que soient leurs niveaux de recrutement, qu'ils se destinent à enseigner en maternelle ou qu'ils se destinent à l'université, partageront un moment de formation commun dans ces écoles supérieures. Le concours sera avancé, la formation équilibrée entre connaissances disciplinaires, didactique et pratique professionnelle afin que les jeunes enseignants soient préparés à remplir l'ensemble de leurs missions, accueillir tous les publics, travailler en équipe et avec l'ensemble des partenaires de l'école, personnaliser et diversifier leur enseignement. Enfin, un système de pré-recrutements sera également mis en place dès le premier cycle universitaire, pour rompre avec la sélection sociale des futurs enseignants.

Aujourd'hui enseignante, si je suis élue députée, je resterai attentive à vos questions et à vos propositions. Je serai soucieuse de vous accompagner sur le terrain, circonscription par circonscription. L'éducation, préoccupation majeure de nos concitoyens, est, conformément aux engagements de campagne de François Hollande une question centrale dans la refondation de notre projet de société. Je saurai rester à votre écoute, sur le terrain, pour redonner à nos politiques éducatives les moyens et l'ambition d'assurer les missions essentielles de notre système éducatif.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de ma parfaite considération.

Charlotte Brun

Candidate PS sur la 7<sup>ème</sup> circonscription du Val d'Oise